



Bureau des affaires compensatoires à Berne (OBB)

Afin d'administrer et de surveiller efficacement les affaires compensatoires, armasuisse et les associations industrielles suisses Swissmem et GRPM ont conclu un partenariat public-privé (PPP). Les objectifs sont les suivants :

- assurer à la Base Technologique et Industrielle importante pour la Sécurité (BTIS) l'accès à la technologie, au savoir-faire et aux marchés
- faciliter des relations commerciales réussies et durables entre l'industrie suisse et les fournisseurs étrangers
- assurer le respect de l'obligation de compensation conformément à la politique en matière d'affaires compensatoires
- informer l'industrie, la politique et les médias suisses ainsi que les fournisseurs étrangers de manière transparente sur les affaires compensatoires

Afin de soutenir armasuisse dans la réalisation de ces objectifs, Swissmem et la GRPM ont fondé le bureau des affaires compensatoires à Berne (OBB). Ses tâches sont les suivantes :

- information et soutien à l'industrie suisse
- organisation d'événements B2B avec des fournisseurs étrangers
- vérification des formulaires de déclaration des affaires compensatoires
- évaluation des pré-approbations (p. ex. multiplicateurs)
- conversion de devises
- gestion d'une base de données pour les affaires compensatoires
- proposition à armasuisse la valeur acceptée pour les affaires compensatoires
- réalisation d'audits auprès des bénéficiaires suisses
- remise de rapports financiers trimestriels à armasuisse

Les bénéficiaires suisses paient 0,1 % du montant accepté pour les affaires compensatoires indirectes afin de financer l'OBB. Une agence fiduciaire est chargée de contrôler les flux de trésorerie et de tenir les comptes. Une organe de vérification des comptes est chargée de vérifier la comptabilité et les états financiers annuels. La surveillance de l'OBB, composée à parts égales de représentants d'armasuisse et de Swissmem/GRPM, se réunit régulièrement pour surveiller les activités de l'OBB et coordonner les questions d'affaires compensatoires entre armasuisse et l'industrie suisse.

